

La comptabilité associative

PROGRAMME

1. Généralités
 - Une comptabilité, pour quoi faire ?
 - Une obligation naturelle
 - Un cadre réglementaire
 - Notions fiscales
 - Un intérêt collectif
 - Le trésorier
2. Organisation comptable
 - Classement
 - Conservation
 - Enregistrement comptable
 - La comptabilité de trésorerie
 - Comptabilité d'engagement
 - Le plan comptable associatif
3. Documents comptables
 - Le Journal
 - Budget prévisionnel
 - Compte de résultat
 - Bilan
 - Annexe
 - Périodicité des documents
4. Rapports annuels
 - Rapport moral
 - Rapport financier
 - Périodicité

OBJECTIFS

- Connaître les fondamentaux d'une gestion comptable maîtrisée.
- Appréhender le cadre réglementaire

POINTS FORTS

- Echanges d'expériences pour une meilleure appropriation des enjeux comptables
- Remise d'outils comptables élaborés sur Excel par le CSA95

Durée : 3 heures

Prérequis :

Des notions comptables sont les bienvenues

Effectif : de 6 à 15 participants

Profil des stagiaires :

- Dirigeants
- Bénévoles
- Salariés d'associations
- Porteur de projets
- Responsable financier

Tarifs :

- Bénévoles adhérents : 45€
- Bénévoles non-adhérents : 60€
- Salariés : 180€

Tarif commune : 600€

La formation pourra être complétée par une deuxième session axée sur des exercices pratiques.

Toutes les dates de formation sont à retrouver sur csa95.com, rubrique «Formation»